Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

ARREDI'S SO SELERRIBER **如**0克瓦亚亚亚(100

No. 89.

LETTRE D'UN ÉVÊQUE DE L'ÉGLISE D'ESPAGNE, A M. THIERS.

Water the second second

COMO TRANSPORTANTA DE LOS DE LA COMO DE LA C

VOE. 7.

On sait que dans son capport sur l'instruction secon daire, M. Thiers a inséré quelques passages de théologie gallicane qui lui ont été scurnis par M. Dupin. Dans l'une de ces tirades, dont le spirituel rapporteur, assure-t-on, rit tout le premier, se trouvean quelques mots sur l'Eglise d'Espagne. Il y est di : Tandis que l'Église d'Allemangne et l'Eglise d'Angleterre sont sorties de l'unité catholique pour devenir indépendantes, l'Eglise Espagnole est tombée dans une dépendance servile. En France, nous savons notre dictionnaire gallican, et personne n'igrere que les mots Eglise indépendante signifient: Eglise asservie au pouvoir temporel, tandis que les mots Eglise servile veulent dire: Eglise affranchie du joug des gouvernements; en ce sens il est mainfeste que l'Eglise d'Allemagne et l'Eglise, d'Angleterre sont devenues indépendantes au suprême degré et que l'Eglise d'Espagne est tombée dans une dépendance servile; la prop sition de M. Thiers est donc irréprochable, et partui neus personne n'a songé à la relever. Mais en Espagne on n'est pas tenu de savoir que les théologiens et les canonistes de notre Chambre des Députés ont, pour la conmedité de la discussion, changé le sens des termes; on a donc eru naturellement que M. Thiers voulait dire ce qu'il disait, et le clergé espagnol s'est indigné de cette épithète de servite que lui jette du haut de la tribune Cançaise le nouveau decteur du gallicanisme.

Un des plus savants prélats de l'Eglise d'Espagne, Mgr. l'évêque des Canaries, s'est de ce l'ontife : gon livre de l'Indépendance constante de l'Eglise d'Espagne, imprimé à Madrid l'en dernier, et déjà traduit en diverses langues, lui a partout mérité l'estime des Madrid l'en dernier, et déjà traduit en diverses langues, lui a partout mérité l'estime des On suit que dans son capport sur l'instruction secon daire, M. Thiers a inséré quel-

de ce Pontife: son livre de l'Indépendance constante de l'Eglise d'Espagne, imprimé à Madrid l'en dernier, et déjà traduit en diverses langues, lui a partout mérité l'estime des ruis savants. Nous engageons M. Thiers à consulter ect ouvrage; il est probable qu'après l'avoir lu il serait moins prompt à répâter les leçons historico théologiques de M. Dupin. Mgr. l'évêque des Canaries a de plus fait paraître dans la Revue de l'Espagne et de l'étranger, une série d'articles qui réunis forment un traité complet sur l'histoire et les doctrines du gallicanisme. Le prélat se propose d'en faire un livre dont on annonce la prochaine publication, et qui pourrait également être fort utile à tous l.s apprentis gallicans, disciples du moderne éditeur et commentate ur de l'ethou.

Nos lecteurs nous sautent gré de leur avoir donné ces détails : nous crovons de ma-

on annonce la prochaîne publication, et qui pourrait égulement être fort utile à teus l. s apprentis gallicans, disciples du moderne éditeur et commentau ur de Pithou.

Nos lecteurs nous sautent gré de leur avoir donné ces détails; nous crayons de même répondre à leurs désirs en traduisant la lettre adressée par l'éloquent et savant évêque à M. Thiers. C'est un document de l'histoire centemporaine, et il est curieux de voir ce qu'un évêque diten Espague du gallicanisme pendant que MM. Thiers et Dupin s'en font en France les apologistes. Cette lettre a été publiée dans le journal de Madrid, El Catholico du 26 juillet dernier, elle est ainsi coeque :

L'écèque des Canaries à M. Thiers, membre de la chambre des députés de France, salut:

"J'ai vu dans le Heraldo d'hier, 24, l'une des feuilles de Madrid les plus connucs en France, votre rapport sur le projet de loi concernant l'instruction secondaire; entre autres assertions dont je n'ai pas à m'occuper, et que l'illustre orateer, le comte de Montalembert, avait d'avance savamment et éloquemment réfutés, vous vous permettez de faire mention de l'Eglise d'Espagne dans les termes suivants:

"L'Eglise française, Messieurs, a eu la gloire qu'aucune autre n'a partagée avec el·le, de rester indépendante sans rompre avec l'Eglise romaine, sans l'ébrauler, sans l'affaiblir. Tandis que l'Eglise d'Allemagne, tandis que l'Eglise d'Angleterre, pour devenir indépendantes, sont sorties de la grande unité catholique, tardis que l'Eglise espagnole, pour éviter cet inconvérient, est tembée dans une dépendance servile et a subile horreurs de l'inquisition, l'Église française, avec un grand esprit pour législateur, Bossuet, avec un grand roi pour souverain et pour appui, Lonis XIV, cette Eglise est estée membre de la grande unité, et avec cela litre et affracchie de la honte sanguinaire de l'inquisition. Tenons done pour sacrées, pour inviolables les maximes sur les, quelles elle a fondé cette orthedoxie indépendante et fière. N'y aurait-il que cette raison, elle suffirait pour éloig

A Par ces paroles, vous attribuez gratuitement la servilité à l'Eglise espagnole, la li-berté et l'indépendance à l'Eglise gallieune; dans ce jugement précipité, si jefne me trompe, vous avez commis une double méprise, et vos paroles expriment précisément tout le contraire de la vérité, puisque la première de ces Eglises, celle d'Espagne, est tout le contraire de la vérité, puisque la première de ces Eglises, et lle d'Espane, est la loujours demeurée indépendante du pouveir civil, indépendance qui, pour les Eglises, est la liberté môme, tandis que l'Eglise gallicane a subi ce joug du Couvernement, qui a pour vous tant d'attrait, mais qui, dans l'ordre spirituel, constitue la véritable servitude. "Quant à la première partie de cette proposition, je me crois dispensé d'en apporter iel les preuves; je les ai données alleurs, et jusqu'à ce que vous ou les vôtres les ayez détruites, je ne vous reconnais pas le droit de la contester.

"Quant à la seconde, c'est-adire quant au fait des servitudes de l'Eglise gallicane, je vous renvoie aux témognages d'Aranud, de L. ibnitz, de Fénélon de l'Egury dans see

détruites, je ne vous reconnais pas le droit de la contester.

"Quant à la seconde, c' st-à-dire quant au fait des servitudes de l'Eglise gallieane, je vous renvoie aux témoignages d'Arnaud, de Le ibnitz, de Fénélon, de Fleury dans ses opuscules, du célèbre comte de Maistre, et, pour n'en pas citer un grand nombre d'autres, du savant Hurter, même avant sa couversion. Loin de considérer le gallicanisme comme une source de liberté et d'indépendance, tous le signalent au fond comme une instrument de despotisme et comme la cause radicale de l'humiliation honteuse où se trouvait l'Eglise de France avant la Révolution.

"Quelque oninion que vous vous soyez formée de rous-même, je pense que les éminents ferivains dont je viens d'énumérer les noms vous imposeront quelque respect; ne rous étonnez donc pas qu'appuyé sur ces fortes autorités, je prétende dresser un nouvel acte d'accusation contre cette Eglise qu'on appelait gallicane, et que je net faince du Trône, et re qui est pas, des parte géant que Dieu, en France, avait suscis pour les autorités de l'entre dans ses text d'indépendance, tous le seingele de l'autre d'alidérent le rance qu'a maillen des attentats poi un milieu des attentats poi un de trouvait l'Eglise de Prance avant la Révolution, au milieu des attentats poi un milieu des attentats poi un de consider le gallicanisme de milieu des attentats poi un di la Révolution, au mi

elle dite gallicane. Ce fragment suffira pour vous donner une idée du progrès que, aur cet article, les saines doctrines ont fait parmi nous en ces derniers temps.

cette conclusion :

"Je me garderai hien de contester la science et le génie de Bossuet; mais, dirais-je avec l'apôtre, lors même qu'un ange du ciel, au lieu de cet admirable évêque, viendrait inc parler contre la doctrine catholique, je lui fermerais mes oreilles. L'Eglise ne se laisse pas surprendre par le génie. La science de Bossuet était grande, mais nous entrevoyons les limites où elle s'arrêtait. La science de Tostat lui-même n'était pas incomnensurable. Il en fut une où se perdait véritablement la vue, et qu'aucun savant de l'Europa moderne ne pourrait déterminer, celle de l'étonnant Origène, appelé par l'antiquité Tète de diamant, prodige d'érudition, et l'un des plus heaux esprits qui aient illustré la n'igion. Profend dans tous les genres de connaissances, versé dans les dialiteles de l'idiome gree, de l'hébreu, du chaldece et de toutes les langues orientales, il avuit l'avantage d'avoir lu les œuvres volumineuses des philosophes grees de toutes les écoles, œuvres maintenant perdues et dont il nous reste à peine les noms ; il était également instruit de tout ce que renfermaient les livres egyptiens et persans ; dans sa soit du savoir, il s'était initié aux mysières des mages, et dictant à six secrétaires, il répandait à flots les fruits de sa science. Origène était d'ailleurs fils d'un martyr, il eut des philosophes, des saints, des martys pour disciples, et con apologie a été écrite par " Je me garderai bien de contester la science et le génie de Bossuet ; mais, dirais-je des philosophes, des saints, des martyrs pour disciples, et con apologie a été écrite par l'un d'eux, saint Grégoire-le-Thaumaturge.

pandait à flots les fruits de sa science. Urigene étaitg'antleurs ils d'un martyr, il eut des philosophes, des saints, des martyrs pour disciples, et con apologie a été écrite par l'un d'eux, saint Grégoire-le-Thaumaturge.

"Eh bien l'ec grand génic qui en finit avec les sophistes de son temps, on pourrait ajouter avec les encyclopédistes modennes, puisque ceux ei n'ont fait que reproduire les arguments de Celse, profondément et brillamment réfutés par Origène; ce grand homme, dis-je, qui, non content d'avoir commenté tous les livres de la Ellie, imagina les Hexaples, un des menuments les plus précieux de la sejence des Ecritures, ce mêma homme est, sous la plume dessaint Augustin, le promoteur principal des erreurs de l'Orient, l'instrument le plus Jangereux pour fomenter les hérésies. A la vue de ce déplorable exemple de la fragilité humaine, on ne doit pas trouver étrange que je me permette de dépeindre Bossuet, malgré tout son génie, comme l'instrument aveugle du despotisme de Louis XIV, et de voir dans les doctrines auxquelles il prêta l'appui de sea influence la principale cause de l'abaissement de l'Eglise de France. Oui ce fut malheureusement Bossuet, qui, pliant le genou devant cet impérieux monarque, traîna l'Eglis gallicane à sa ruine, et qui, en la livrant à la discrétion du gouvernement temperel, lui fit la plus terrible blessure qu'eat pu désirer un ennemi acharné et formidable. Bossuet, quoi qu'en disent ses apologistes, timide par caractère, n'eut jamais une résclution firme de s'opposer au Gouvernement; il se mit plutôt du côté de la cour, et appuya de son autorité les prôte entions, les nouveautés funestes des hommes de l'Etat. Sous prétexte de la protection particulière donnée à l'Eglise par la Couronne, protection singulièrement exagérée d'ailleurs, les rois de France «'approprièrent le droit de convoquer les assemblées du clergé, de fixer les limites de l'autorité pontificale, d'enregistrer les bulles au Parlement, d'appeler au fuur concèle-général, de revoir les procènies fui mal se s'epar

leur léthargie les ca, holiques fauteurs du gallicanisme; mais rien ne peut ni les éclairer ni leur rendre l'énergie chrétienne, aveuglés qu'ils sont par l'éclat que jette sur leur doctrine le nom de l'évêque de Meaux. Quelle honte peur sa gloire!

"Au heu de sa mettre à la tête de l'Eglise, comme le demandaient sa heute position et l'élévation de son talent, au lieu d'employer son éloquence enchanteresse et l'énergie de son zèle à retenir Louis XIV, il consacra toute son influence à obtenir la faveur du monarque, à obscureir la lumière de la vérité, à faire résistance à la suprême autorits du Saint-Siége; il laissa enfin l'Eglise déposillée du boucler sacré, soumise à la suzeraincté du Trône, et ce qui est pis, des parlements. Triste destiné-! Bossuet était le géant que Dieu, en France, avait suscité pour préserver l'Eglise d'un si grand périt; et ce éminent prélat, désertant les rangs fidèles de la liberté, nous a légué, à nous, fait bles pygmées sans lumières, sans éloquence, sans protection au milieu des tempêtes de et cet éminent prélat, désertant les rangs fideles de la liberté, nous a legué, à nous, fui-bles pygmées sans lumières, sans éloquence, sans protection au milieu des tempêtes de la Révolution, au milieu des attentais politiques, la rude fâche de lutter contre un monde acharné qui a fait de l'Eglise sa proie, et que neus ne peurrions vainere, si la fei, comme l'enseigne l'Evangéliste, n'était au dessus de toute puissance humaine. "Daignez, Monsieur le Député, recevoir avec bienveillance cette manifestion d'un érêque espagnol, et l'expression de l'affection sincère uvec laquelle il vous l'office. Madrid, 25 juillet 1844.

自己必然の同 BULLETIN.

Bazar .- Memorandum .- Tragédie canadienne .- Romans.

On nous prie d'annoncer que mercredi et jeudi prochain, plusieurs Damen e proposent de tenir un Bazar et une Loterie, dans les nouvelles salles de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Les séances se tiendront pendant les deux jours depuis midi jusqu'à dix heures du soir. Le profit est destiné au soutien du glise de St. Timothée.

Anno Domini at 1 suno octingentesimo quadragesimo quarto; Die Vigesimā septimā jumi; Gregorio decimo sexto Summo Poetifice; Ignatio Baurget, Esiscopo Marianopolitano; Victoria Alexandrina Uniti R goi Anglar Regina; Hang provincian gubername Sir Ch .. Th. Metcalfe; J. O. Ar. hambault hojusce parochem pastore; Colvile, Ellice et Sauch viris d'guitate et liberalitate insignibus Hojusco ditionis dominium possidentibus : E. Georgio Wok field Beacharonis populi jurum defensore : P. Bougie Matriculario gerente; T. et J. B. Bra chand have ecclesiam ædificantibus Have orimation lapide in J. Z. Carron, V. G., benedixit; D. D. P. Archambault, V. G., Steph. Lavoie, Can., Brassard et Falvey, as sistentibus.

La tragé le canadienne du Jeune Latour, par le jeune Lajoie, que I Aurore vient de publicr tout au long qui est à vendre à son buceau, et dont cette feuille a fait un si éloquent et si bel éloge, nous paraît montrer dans c nouveau favori des muses, beauceup de disposition pour la poësie. Ces pen tant, comme il nous est pénible de voir les veritables talens camohens exposer leur reputation et que nous craignons qu'il a'en puisse être autrement e'l's livrent tems productions à la publicaté, sans avoir pris le tems d'y mettre la dernière main, nous croyons devoir dire que nous aurions préferé être privé encore que que tems du plaisir de posséder cette ingénieuse, tragedic. que de la voir par être avec les petites in perfections, et les, fautes de typigraphic, que nous avons eru y remarquer. Tout en notis permettant ent e remarque, nois prions l'anteur de voidoir bien crore que nous ne prétendons pas nous comettre de censurer sa pièce, encore moins de la déprécier, poisqu'elle a de beaucoup surpassé notre attente, mais nous croyons que ce serait lui rend e un manyais service que de lui donner à entendre que'u est sans défout, et qu'd lui mait éupossible de faire mieux, s'il eût eu le lo si de remettre son comage vingt fors sur le mélier. Malgre cela pourton. nous espérons que ce premier essai sera accueilli facorablement du public. et que les anis du Parnasse, suitout, de manqueront point d'encourager convenablement une jeune muse qui promet tant pour l'avenir.

Nous devons aire un mot à nos lecteurs sur certaines productions litté raires, etrangeres etimigenes qui, depois quelque tems, occupent une partic de la presse française du pays. Nons devons reconnaître à la louange de certains correspondens canadiens que leur conduite et leur potémique dans cette circonstance n'ont pas été moirs segos, impartiales, oli les et élégantes que judiciouses, convainquantes, morales et religiouses. Nous desons avouer que nous nimerions à en voir donner autant à tous nes nouveaux menestriers qui viennent à tour de rôle rangenner le pays chaque année. M. de Lirae. vient, grâce à Dieu, de laisser le Carada avec un sucrès dont nous aimons à le croire peu flatté, quoiqu'il ne soit encore que trop grand. Pour mieux comprendre ce dont il s'agit, mous devons nous empresser de dire que le d't M. de Lirac est un des directeurs d'une brochure qui se public actuellement 2 Paris, en forme de pomphlet, sous le titre d'Echo des Feuilletons. C'est un recueil de ces fictions séduisantes et souvent licencicuses, dont le moindre mal est d'enerver l'esprit et dessecher le cœur. M. de Lirac était pourtant vonu carmi nous aver le lovable dessrin d'y et urer les nemurs, tout en voulant y introcoire le goût de la belie littérature. Car en doit bien se garder de creire que c'était pour de l'argent. Comment en effet, serait-ji partij du contre de la civilisation, où ses comans font foreur, s'il n'avait étanimé par la pensée qu'il venaif ancéliorer et adoucir le coit et les mœurs de panyres matheureux saucages, dont la harbare indifférence et l'ignorante opposition it see view desinteressees of philantrophyses, and pu sendes, saisdoute, mientir et paraliser sa bénigue et bienfaisante incursion parni nous. Nous aimons à croire qu'on fin re enfin par apprécier à leur juste valet r tous ces aventuriers audacieux et vanteure, que l'honnéueie et la franchise de nos concitoyens sont toujours tentés de croire précieux et sincères, et qui ne sont pourt int presque toujours que des imples licenmeux et des gâte-mê. tiers présomptioux, qui ont été nos su rebut dans leur pays, et qui viennent chercher fortone parmi nous, pour s'en rice ensuite s'ils réussissent à nous affronter. Hemetsomem, il n'en a pas été ainsi pour M. de Lirae,

Voici le memorandum que renferm la pierre angulaire de la nouvelle é-priege. Nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer la satisfaction que n us avons ressenu, quand cons avons vu signaler le danger de l'Echo des Feuilletons et des romans en général, avec une superiorité de raison et de gique, qui ne pour manquer de porter sen fruit 161 ou mid.

> Il seran a souhaiter qu'ile jenne Canadien, qui se propose de publier ses Fioncés de 1812 eur emptoyé ses mens à quelque chose de plus utile qu'à un reman et que le choix d'un semblable genre ne mitun grand nombre de ses coneiavyens dans l'impossibilite de lui accorder leurs suffrages et leur encouragenent. On se plaindra encore que les Canadiens n'enconragent et ne favoes in point les talens et les productions du pays, mais on coit reconnaîte. russequ'ils en ont sonvent sojet. Il nous semble que c'est bien dejà assez 1 : payer bien chère pour avoir de la bien mediocre marchandise, suns écre oblige de la prendre encare lorsqu'elle est empoisonnée.

> Voice la conclusion de la polémique qui a cu lieu au sujet de l'Echo des Feuillelons dont cons avons parlé plus haut.

> Mossieur le Redacteur,-L'Echo des Feuilletons n éveille une discussion ui deit avoir une issue claire pour tout le monde.

> C'est l'occasion pour chause ; ain de se prononcer franchement. La bono for et la vérité le réclament. M. le Redactout du Journal d Québec, Jéjà donné l'exemple de la bonne foi ; parce un'il aime la verité. Ce n'est as la première fois que ce Monsieur s'honore de la sorte. Il continuera ons donte: la carrière éditoriale, carrière rapate comme la pensec, lui fourira souvent de nouvelles occasions.

> Mais que va dire M. de Lirac de la répl que qu'il a i maladroitemnt covoquee? Vast-il nommer son monde? A ors que feront à la chose les oms épars de quolques prêties de Paris et de Montreut I Surpris peut-être, es hommes graves ne lisent pas ce qu'on presend qu'ils appronvent. On s'ils o lisent, e est pour gémir sur la prostrimion du tale 4 dans les siècles de luvières. Mais admettant même qu'ils lisent des ephémerides du crime; que! me soit feur motif. M. de Lirae a manyaise grâce d'appuyer sa thèse sur les rémorgnages si pou prononcés, quand dosair a teux que j'ersonne le conerre e réprobation qui s'est élevé en France, l'année dernière, contre la lisératere immorale des Feui letens. Une école de cette trempe, en Canada, eran le dernier fle in que le pays e ût à redouier. On vante la beile jeunesse canadienne. On dit sur tous les tous son goût poor les arts, les sciences, la glo re et la vertu. He'as! onvrez lui à deux mains la Semoine Littéraire, s Jolies Nouvelles, V Echo des Feuilletons, cofin toute cette manufacture posside que les comenciers français alimentent avec un talent si déplorable; et votre brittan e jeunesse pâlica bientôt. Sur ce point, bien des gens graves mesent que nos jeunes canadiens n'en savent déjà que trop. M. de Lirac condraît il faire rei éter en Canada les scènes qui desolem et déshonorent la Flace, et qu'ont prodones les charmantes leçon des Femilletons ? Nous envoe-t-il la gloire des drames du Pont-Neuf, du Bois de Boulogne, des estaurihets et des confisses 1

> N'y asteil que le duel et l'écume des plus mauvaises passions qui puissent néer des "péripéties" pa pitantes d'intérêt et de charme ? Non. M. de Lirae, l'est une autre manière d'intéresser que votre école ne connaît point. Quiconque veut vous imiter, même avec de bonnes intentions, est trahi par le vice du nrincipe d'où il part. Et quoiq s'un certain "prospectus" canadien ut pu dire dernièrement, par une idee de jeune homme, que la morale des Feuilletons l'emporte sur celle du moraliste; il restera à prouver par tous les romanciers du monde qu'ils ne sont pas la cause de la ruine des talens comme de la vertu. O! qui, matheur à tout esprit qui boit à cette coupe empoisonnée. S'il est canadien, enfant d'une terre où Dieu et l'homme se conunissent le mieux, comment voudrait-il se résondre à voir s'affaibtir, des les premiers jours de la vie intelligente, ces liens si nobles et si surs qui l'unissent nu ciel et aux plus beiles destinées de la terre? Qu'une jeuneste vide de principes, on vague et flottante dans ses croyances, ait besoin d'émotions bizarres et de délire, malheur de nos temps à fait croire à cette monstrueure vérité. Mais qu'il fa:lle soumettre à ce régime lamentable une jounesse qui doit savoir une autre sou ce d'émotions pures, dignes de sa foi, d'elle-même a de son religioux pays; vellà ce que m M. de Lirae, ni ses innombrables ecteurs de Feul letons ne sauront établir logiquement.

> Je lisais dernièrement dans l'Echo des Feuilletons la meilleure peut-tire le ses leçons. Il s'agissat d'une jeune jolie veuve. Ce n'était pas tout-à 'ait do reste la veuve de l'évangile : car viennent à la sente "sieut mos est." loux amans, on rendez-vous, une chicane de familles, un ducl, etc ; et puis près des consolations à la façon de Barbarie.

<u>-30@0@</u> NOUVELLES RELIGIEUSES. FRANCE.

-M. l'abbe Marin vient d'adressor la lettre suivante à la Sentinelle de-Touton:

" Monsieur le Rédacteur,

" On raconte diversement en ville un sait qui s'est passé le 22 juillet derder dans la maison de refuge dite convent du Bon-Pasteurs. Un article que yous reproduisez dans votre feuille d'avant-hier conferme quelques inexactiquoi que coctaines seuilles do pays se seient d'ul oid encere luissées prendre au l'iudes de détail qui exagérent le merveilleux de cet événement. Ami de la timable joureal peur éclairer! opinion publique en mettant sous les yeux de

tous un exposé fidèle du fait?

44 Le 23 décembre, sur le soir, une des filles de la maison du refuge de Toulon allant précipitai ment de la salle dans la cour, est i rise en descendant une marche, d'une violente douleur dans le pied. Elle touche sans en vain de la soulager. Le lendemain, de bonne heure, le médecin de la qu'accu-e la malade, i ecco cait une entorse ;---ses prescriptions sont exactement suivies. Ph flag mation diminue, la malade souffre n oins ; on c'attend à une prochaine guérison. Cet éint dure pen ; les couleurs reparaisscut plus violentes ; le médecin demande à voir le pied, il le trouve entièrement-renverse, la plante en cedans, et le boid vertical au sol.

" Ce deplacement produit par une forte contraction mu-entaire Etait essaie une première fois de relever le pied, on y parvient sans peine, mais les douleurs sont intelérables, il fam y renoncer. Nouvel e-sai huit ou dix jours plus tard ; résistance p'us forte et mêmes souffrances. On veut le inmener peu à peu aves des traides fixées sur les côtes du fit, et la pression seule determine l'apparition d'un abrès qui, tout en cédant aux premiers remedes, laisse dans le membre mulade une sensinité telle qu'on ne peut plus y toucher. Un moment on eut la pensée de faire la section des deux

iendons; ce proj i, ajourne d'abord, est resté sans exécution.

" Les cho-es en étaient encore là dats la manitée du 22 juillet, fête de la Madeleine, patronne de la maison. La malade s'était rendue à la chapelle, a l'aide de ces deux béquilles, pour assister à la messe. Elle était assise, son pied doucement reposé sur un vieux livre et dans une immobi i'é complète. Au moment de l'élévation, un soudain craquement se fait dans la branche, dans le genon et dans le pied de la mabide. A ce bruit innuendu, branche, dans le genon et dans le pied de la mannie. A ce man nouve, de ne pas den rapporter aux seules reciencations d'un cour de père momen-une de ses compagnes s'échie avec effroi : "Ah! Justie e, ton pied vient de ne pas den rapporter aux seules reciencations d'un cour de père momen-une de ses compagnes s'échie avec effroi : "Ah! Justie e, ton pied vient de ne pas den rapporter aux seules reciencations d'un cour de père momen-une de ses compagnes s'échie avec effroi : "Ah! Justie e, ton pied vient de ne pas de napporter aux seules reciencations d'un cour de père momen-d'éclater.—Oui, je crois qu'il éclate." Elle baisse la têre pour le regarder, tanément irrité? N'y avant il pes une autorité religieuse qu'on pouvait d'éclater.—Oui, je crois qu'il éclate." Elle baisse la têre pour le regarder, tanément irrité? N'y avant il pes une autorité religieuse qu'on pouvait de consulter. Me . Chammard n'estain-che pas là pour être interrogée.!- Les d'une voix tremblante, elle veut par deux fois annoncer sa guérison à la religieuse la plus rapprochée d'elle; et par deux fois on lui ordonne de se donner des renseignemens onles? Enfin le danger émit-il si pressant qu'i) taire.

"Alors, impatiente de savoir si elle était bien gnérie, elle se lève, elle est frapper de pauvres filles innocentes ?

debout sur ses deux pieds, sais douleur comme sans faiblesse.

a Retracer la scène qui commence alors, les cris de joie de cette heureuse enfant et les nombreux éches qui les répétent, serait chose impossible. Troublé de tout ce brut, j'en gemande la cause. Une religieuse me répond : Miracle! Justine est guérie! (Qu'on me passe cette expression : je suis

" La me-se finic.j'ordonnai à la jeune persorne de s'approcher de l'autel elle y vint toute seule, mais bouleversée d'émotion. J'examinai son pied, il était parsaitement semblable à l'autre, blanc, souple ; je le pressai pour m'assurer qu'il ne restait plus del douleur, et après quelques moments donnés à l'action de grâces, la jeune fille a pu courir et sauter de tontes ses forses dans le jardin et la cour en présence de toutes les personnes de la maison et plusieurs dames de la ville, sans en ressentir la plus légère fatigue.

" Je me résume :

" Une guérison instantanée, complète et sans convalescence aucune; un pied qui, après un déplacement et de vives souffiances de sept mois de durée, se relève de lui-même, sons couse connue, dans un moment d'immobilité, et qui instantanéme et recouvre, avec sa position naturelle, tomes ses chairs, toute sa souplesse, toute son élasticité, toute sa force, et fonctionne comme s'il n'avait jamais souffert : voilà le 'ait dont j'ai été témoin le 22 juillet de cette année. Soixante personnes l'ont vu comme moi, et comme : moi sont piètes à l'attester sur la foi du serment.

. Le le livre sans autres réflexions, à l'appréciation de mes lecteurs.

MARIN. aumonier du bagne."

-Sous ce titre : Les carmélites de Tulle et leurs persécuteurs, nous tronrons un excellent article dans l'Avenir National, journal qui se publie à Limoges. L'Auenir expose très clairement les faits qui ont procédé la mesure inconstitutionnelle si brutalement prise par M. le ministre de l'intérieur. En attendant que nous sachions comment l'arrêté ministériel a été exècuté, nous reproduisons l'article de ! Avenir, car il importe que cette grave affaire, sur laquelle les feuilles ministérielles gardent le silence, soit connue dans tous ses dérails.

Nous citons l'Avenir ;

"Les faits, nous l'avons dit, ont été très mal rapportés. Il importe de les rappeler dans toute leur simplicite. - Depuis deux ans Mile. Chammard (elle a vingt-huit ans) pensait à embras-er la vie religiouse. Cependant comme elle avait perdu sa mère, et que son père et son frère avaient besoin de ses soins pour la tenue du ménage, elle avait pris le parti d'attendre le mariage du frère, au besoin n'éme du pere, pour donner suite à sa vocation. M. Chammard fils s'était marié, sa sour crut donc se décharger des soins de la maison sur la jeune mère de famille. Elle sit alors connastre sa ré-o-Lution de se retirer dans une maison religiouse. C'est à son père qu'elle a'adressa d'abord. Celui-ri, quoiqu'un peu contrarié, ne manifesta ancune apposition formelle et finit par la laisser à l'indépendance de sa vocation. Il promit ensuite de lui payer sa pension, pron esse, du reste, qui n'avait rien mobilières sont exclusivement consucrées à glorifier l'acustiment.

vêrité et témoin oculaire in fait, me permettrez-von- de recourir à votre es- de particulier dans la circon-tance, misqu'au marage de son fils, il evai déctaré vouloir que sa fille dispos à librement de ses revenus.

"Cependant la contraticié du moment manifestee par M. Chammard avait auristé le cœur de sa fille.

"Elle savait d'ailleurs que silencieux en sa présence, il re conservait pas to jours au dehors la o ême modération. Elle le supplis donc de nouveau pouvoir se relever. On l'emporte dans son lit, et les religienses s'efforcent de s'expliquer d'une marière bien positive; un is cette fois elle ne put obteoir aucune réponse. Elle prit alors le parti de lui cerire pour conraî re sa maison est appelé. Au goullement de l'acticulation et aux vives douleurs volonié, lui déclarant d'ailleurs qu'elle prendrait son silence pour une approhation, s'il répi goait trop à sa tendresse paternelle de lui donner un assentiment formel. Et huit jours se passerent encore sans qu'une seule parole du pere à la file vist contratier cette peuse résolution.

"Amst pleinement cassivée sur les intentions de son père, Mile. Chammard quitta trancuillement le toit paternel pour al er dans le silence du clostre épouver sa vocation et e sey r de cette vie religieuse qu'elle aime, mais complet dans les premiers jours de janvier, et n'a pas cesse depuis. On ou'el'e ne peut embrasser qu'epiès une longue et setteuse expérience. Depuis ce jour elle n'a pas reçu son pere, eile ne lui a pas écrit et n'en a pas

reçu de leure.

"Voilà les faits dans toute leur vérité.

"Tont ce qui a été dit de plus est feux. Et tont le bruit qu'on a fait sur une prétendue not de 15.000 fr. est une calomnie, den entie par M. Chammard lu-même dans sa leure au Progrès de Brives, où nous lisons ces mots: "Le Prog és n'a pas dit veni en prétendant que Mile. Chammard; avait ecrit à son père pour bit faire contentire sa résolution et lui demander une reddition de compre. Mile. Chema ard n'a vien écrit de cela?

"En crésence de faits au-si simples, l'actor té n'avair rien de mieux à faire qu'à continuer de s'ograper des affaires du pays et à laisser Mile-Chammard à ses pieuses méditations. Mais en admettant que les plaintes de M. Chammard aient pu attirer l'attention des hommes qui nous gouvernent, n'était-it pas de la p'us vu'guire prodence et de la plus suicte justice pieuses femmes qui l'ava ent reçue au melieu d'elles ne ponvaient-elles pas fallut avoir recours à tous les moyens, même à d'ignobles colomnies, pour

Amsi pourtant les choses se passèrent. On parla de la fuite de Mile. Chammard, d'n fluences occultes, de sa retraite en Carmel, de sa demande de quinze mille frances! Et les bouches enneu les donnèrent à ces bruits caloninieux l'importance d'uce grande affaire. M. Chammard tui-même courut à la préfecture demander l'autorisat on de réunir le conseil municipal, et como e le con-eil municipal n'o pas dans ses attributions l'administration des chagrins domestiques, un prétexte fut mis à sa disposition .- On convequa donc extraordinairement le conseil neuricipal pour en crédit de 150 fr. demandé par la pose de quelques plattes à la mairie. Le conseil réuni delibera ou plutoi ne délibera pas : il mit de côté le crédit de 150 fr. et vote sur les farmes du père Chau-mard. Un men-bre fit observer qu'on n'était pas convoqué pour cet objet, mai, il fut repondu qu'on avait d'evance l'assontiment du préfet, et la de ibération fut price dans les termes que chacun

"Le conseil considéra que les Carmélites étaient, inutifes.-Théorie générale fort con mode qui, n'ayant chez nous aucune définition ni formule légale, peut être mise à la disposition de quiconque voudra se défaire de on voisin-

"Le conseil considéra encore que les prosélytismes et les habiles séductions des Carmélites présentent de graves das gers pour les familles, et on parte le défi à tous les membres du conseil qui ont déliberé de ever une reule démarche faite directement ou indirectement pour arracher me jeune personne à sa famille et l'attirer aux Carmélites.

"Le conseil considéra enfin que des faits récens et de notoriété publique sont de nature à exciter la sollicitude du gouvernement et de 17, norité decale ; et de nouveau le plus large défi est porté à ce conseit de pouvoir efter un scul de ces faits qu'on dit être de notorieté publique!

"La scule chose que le conseil ne considéra pas, c'est ce con corps délibérant et qui représente de graves intérêts ne doit pour le que sur des pieces predoites on des faits prouvés, et qu'il in des pas voter sur un article de journal et des phoases de rhétorique

"Le conseil aurait encore pu considérer que l'art. 24 de l. e 1831 porte "qu'en cas de réunion extraordinaire, le constillat cipal ne peut s'occuper que des objets pour lesquels il a été speci, ... omvogué.

"Mais le préfet Meumer avait donné carte blanche. tendu, et c'est vainement que l'article 28 de la même loi ajoute : " L'est ibération d'un conseil numicipal postant sur des objets étrangers utions est nulle de plein droit. Le préset en conseil de presectue e la nulli-La délibération n'en fut pas moins trouvée egoalable, et comme telle envoyée no ministre, avec prière d'ordente : Ision des huit panyres filles qui vivent pieusement dans un coir de la e Tulle!

"Ce n'est pas tout, la préfecture de la Corrèze na linguismeur a un journal qui s'intitule l'Albam de la Corrègne in, et cet I de littétature, d'industrie et d'annonces. En réalué, ce journité incrature que les annonces judiciaires ; les colonnes laissées d'Sisser : e enisies n civile et à calomnier l'administration religieuse. Fidèle écho de tout ce que la presse a de plus hameux contre la pensée religieuse, il est aussi le plus humble adulateur du maître dont la haute protection lui tient lieu de cantionne-

"L'Album de la Corrèze donc, après avoir inséré la délibération du conseil municipal, s'empressa de publier son commentaire obligé, d'iojures, d'outrages contre la religion et le clergé. Le mysticisme dont personne ne veut plus aujourd'hui, le parti prêtre, qui ne s'est jamais montre plus envahissant, plus and cieux, la confiscation au profit du cloître, le pervertissement de toutes les idées de morale," par le prêtre et les religieuses, "saturnales cléricales," tel est le fond de cette curieuse glorification de l'œuvemunicipale, dans laquelle il s'agissait au "plus haut degré de la paix des familles, de la fortune des citoyens, de l'avenir social, politique et civil de la patrie!...? Et tont cela pour huit pauvres recluses, retirées dans leurs cellules, assises par terre, et occuper à prier Dieu, ou à coudre quelques ornemens d'eglise!

"L'Album, du reste, terminant par ce petit avis de haute politique, et cont le gouvernement peut faire son profit : "Si le gouvernement vouloit leurrer les uns et les autres et temporiser à la façon de Fabius, qu'il sache que les populations se désendent elles-mêmes; il n'est ministres assez habi-les pour comprimer longtems les instincts de la nation." En sorte que la sommation municipale se trouve bien et dûment as-ortie de la main-forte de

l'émeute pour être ramenée à exécution.

"Mais ce n'était encore là qu'un simple avertissement. La formule ex-Seutoire de l'Album devenait autrement précise dans le numéro suivant.

Nous conions mot à mot:

"On dit qu'une hydrophobie d'une nature spéciale vient d'éclater dans une de nos communantes retigiouses, rage de prosélytisme accompagnée d'accès de séduction et d'envie de patrimoine, de dot, de testament. S'il on est ainsi, j'ai au service du conseil municipal un antidote infaillible, et je lui conseille de l'employer sans retard; le voici:

"Envoyez au susdit couvent un ménétrier armé de son violon, sur lequel il raclera l'air de ce vieux refrain, dont les échos des cellules ont gardé un si

effrayant souvenir:

"Sortez vite du couvent, "Et du monastère,

set air opérera incontinent la guérison des nonnes, tant soit peu qu'il soit joné avec accompagnement de quelques CLARINETTES DE CINQ PIEDS, comme du tems de la glorieuse!...... Je ne connais pas d'autre

"Et maintenant, qu'on se rappelle que c'est le journal de la présecture qui imprime ces chosos, et que ces provocations sanguinaires son: comme le

complément des actes administratifs du département!

"Nous n'insisterons pas davantage pour démontrer tout ce qu'il y a eu de légèreté, de mauvais vouloir, d'arb traire, d'illégilité, pour ne pas dire l'immaralité, dans l'autitude prise par l'autorité locale dans cette circonstance. M. le préfet a cru qu'en déchainant quelques mauvaises pissions individuelles,il préparerait un facile triomphe à ses rancunes anti-religiouses. Le préfet s'est trompé; la population de Tulle est parfaitement calme et tout à fait indifférente aux ridicules agitations de quelques malveillances impuissantes."

Voi'à cependant les basses calomnies, les insolentes provocations qui ont précédé et, selon toutes les apparences, déterminé l'artêté de M. le ministre de l'intérieur sur le couvent des Carmélites de Tulle! Tout cela est in-

structif.

-Dans un temps où les faux savants et les nouveaux philosophes du monde s'efforcent de déverser leurs dédains, et quelquefais leurs outrages et leurs calonnies sur l'épiscopat, nous leur apprendrons, usons le dire, beaucoup de faire dans un seul qui nous revient d'un témoin, le plus digue de foi que nouscanaisisons.

C'est l'évêque de Nancy que ce sait glorisse, Mgr. de Fo bin Janson , à la noblese obligatoire, dont le zele a dévoré le corps, pour parler connue l'Ecriture, l'épèe apostolique, dont la lame a use le fourreau, et nous ocons la cire encore avec elle.

Il avait comme adopté pour frère son collègue en épiscopat et en adverzité, l'ancien évêque de Strashourg. Et, d'gnos l'un de l'antre, le riche s'était sait pauvre, et le pauvre s'était trouvé riche, tous lesdeux sans pre-que le savoir, et en es, rit, se on le précepte de l'apôtre. Un un avant su mor Mgr. Tharin se trouvait le debiteur de Mgr. Janson de 80,000 fr. d'argent coboursé en des teins divers, sans note seu'ement peut-être de la part de l'illustre piécheur. L'emprunteur dispit souvent à quelqu'un (c'est notre temoin), en riant:

" Ma grosse dette enfin commence à me peser. "

Et puis un jour, peu de mois avant sa mort, il lui tint à peu près ce lanrege : " Ecoutez la scène qui m'est arrivée tout récemment (le jour d'un esint qui avait concoura à le frapper encore) j'a lais déjeuner sur me chemi-Re .: Nancy entra au moment que je l'attendante moins ; il fixe mu bougie de rien entre nous, el surtout pour vous, plus de soucis...

Il est fumée nussi bien que gloire ... Ce vil papier...

" C'étair ce que Nancy nommait souvent la malédiction de la société, Pargent, les 80,000 fe qu'il m'avait prôtés pour mes créanciers de toute origine, et de l'exil principatement.

-On lit dans l'Ami de la Religion du 13 août :

" Son Exe. le nonce apostolique. Mgr. Fornari, archevêque de Nicoa a bien voulu se rendre dimanche dernier, à huit heures du matin, à la prison de Saint-Luzure pour conférer le sacrement de confirmation à près de cent conquante filles détenues, qui avaient été très-bien préparées à ce bienfait de la religion par les soins et la charité du respectable M. Testas, aun Onier de l'établisement, et plus prochamement par une retraite prêchée avec fruit par M. l'abbé Laroque. Le repentir et le requellement de ces infortunces que la foi cherche a relever si hourensement de leurs anciennes fantes, ont touché les assistants et les ont pénétrés d'edification. Les ornements qui ont servi à relever la pompe de cette cérémonie avaient été prêtés par M. le cure de Saint-Laurent, dont l'ardente charité ne s'arrête pas aux limites de son immense paroisse. Le voisinage de Saint-Lazare avec Saint-Laurent permet, en effet, à M. Lacoste de donner à toutes les améliorations religieuses qui sont entreprises dans cette maison, sa vive sympathie et ses encouragemens de pasteur. C'est pour ceta que le digne curé s'est empressé, pour cette so ennité, de mettre à la disposition du représentant du Saint-Siege, Pautique et précieuse relique que lui a léguee le vénérable curé le l'Abbavaaux-Bois, fen M. Gaidechen, c'est-à-dire le calice dont se servait saint Vincent de Paul, dans cette même maison de Saint-Lazare, autrefois le berceau : de la congrégation des prêtres de la mission."

ESPAGNE.

-D'après les dernières nouvelles que nous apportent les journaux religleux de ce pays, il semble que la question ecclésiastique du premier diocée d'Espagne est sur le point d'arriver à son terme, on au moins à une solution qui ne se fera pas attendre. En effet, le chapitre métropolitain de Tolede se reunit, le vendredi 2 août, pour traiter de cette question, qui fut très-debattue dans une seaure de plus de trois heures. On n'en a pas encore public le comple-rendu, ni même la resolution à aquelle le chapitre se servit arroté. Cependant il paraît que la majorité des membres du chapitre, vivement touchée des réclamations qui de tous côtés lui ont été adressées, aurait déclaré vouloir exiger du vicaire capitulaire de fait, M. Volsanguer, la démission de son poste. Le chapitre procédorait ensuite à une nouvelle élection d'après les canons de l'Eglise et la coutume immémoriale, qui est pariculière à l'église primatiale de l'olède, et d'après laquelle le chapitre en corps gouverne toutes les affaires, mais en nommant un seul vicaire-genéral (et non capitalaire), et un con-eil d'administration pour l'expéditon des affaires du diocèse.

Les journaux de Madrid arrivés jusqu'à ce jour, ne font pas connaître encore la décision du chapure, qui sera un fai, très-significatif dans les cirnonstances actuelles de l'Eglise d'Espagne.

-Mgr. l'évêque de Cordone, élue patriarche des Indes, a été nommé confesseur de Marie-Christine.

RUSSIE.

-Depuis le commencement de 1813, plus de trois mille habitans du la Lithuanie, de la Podolie et de la Russie Blanche (Weissrussland), la plupart paysan- catholiques et pauvres, quelque--uns noble-, également catholiques et sans fortune, ont été successivement transplantés dans les steppes centrales de la Russie, pour defricher, dit-on, ses contrées arides, et pour contribuer en même temps à un répartition égale de la population de l'empire. Bien des gens néarmoins, d't un journal allemand, voient dans cette mesure du gonvernement l'intention d'affaiblir les paroisses catholiques, afin d'avoir corniu un présexte pour les anéantie; car les lois ne considérent comme paroisses catholiques que les populations de ce culte composées d'au moins de ciaq

guiage.

-Parmi les conversions qui out réceaument en lieu en Suisse, il en est une qui a produit beaucoup de sensation dans les cantons de Vaud et de Genève. Une jeune personne de 25 ans, Mlie. Rochat, vient d'abjuror le protestantisme à Carronges, pour rentres dans le sein de l'Eglise catholique. Fylie d'un ministre métho liste de Rolle, nourrie dans les doctrines protestantes, elle était, depuis longtons, frappée du désaccord qu'elle remarquait entre les divers ministres. La verne pouvait-elle se trouver au sein de cette anarchie! Mhe. Rochat ne trouvait dans ces doctrines sans baces fixes annune satisfaction pour son esprit et sa raison. Ede a done cherché ailleurs la verité, et aerès des perplexités pénibles, malgré l'affreuse perspective de se voir abandourée et deshéritée par son père, elle n'a plus hiss'té : elle a embra sé cette foi une et invariable depuis dex-huit siècles, cette f i qui a survéeu à tant d'orages, à tant de haines, parce qu'elle offie dans ses doctrines, in llement souncises aux caprices de la raison individuelle, un éloquent ensemble qui ne laisse subsister ni l'erreur, ni même le doute, quand la conscience de celor qui la cherche est droite et sincère.

--- Après les troubles que la nouvelle de la converzion de M.Hurter a excités dans sa vil e natule, les a cis-et les admirateurs, du célèbre historien liallumée par le feu dont j'avais besois, vient à moi un papier à la main, ront avec intérêt la leure suivante, adressée par M. Hutter à son ami M. de qu'il me montre comme pour me le faire lire et m'empêcher de le lire à la Saint-Cheron, auquel nous devous la traduction française de l'Histoire du fois; il le porte à la flamme et puis il me dis: Qu'il ne soit plus question pope Innocent III et du Taldeau des Institutions et des Mours de l'Eglisse au moyen age. M de Saint-Cheron a bien voula nous communiquer cette intires

mon retour au sein de l'Eglise, j'ai pensé à vous et à tous mes amis de Paris; je songeais à l'intérêt que la nouvelle de ma conversion inspirerait à vous at à lant d'autres catholiques de cœir et d'ame ; je me représentais la joie que vons éprouveriez. Mais quoique ni vons ni aucun autre de tous ceux dont l'avais en le honheur de faire la connais-ance à Paris, l'an passé, n'aienpu assister à la cerémonie de mon abjuration, la France cependant y était roprésentée, et je nomme particulièrement M. l'abbé Gerbet et M. Mérieux grand-vicai e de Mgr. l'évêque de Digne. Les félicitations qui m'ont été adressées par les représentans de votre patrie n'ont pu néanmoins remplacer les sentimens de personnages honorables, amis connus et inconnus, qui at exprime des voux sincères pour mon saint. Tous, et le Saint-Père le premier, ont reconnu que mon retour dans le sein de l'Eglise pouvait être regarde comme la récompense de mes travaux consciencieux. Je vous envoie quelques details sur les motifs de ma conversion. Cet expo-é vous mon rera comment la grace divine a aplani l'obstacle que je redoutais le plus at qui m'avait paru d'abord le plus insurmontable, je veux parler de l'assentiment volontaire de ma femme. Des le commencement, son opposition stait très modérée mais elle a fini par approuver de bon cœur ma résolution.

" Le bas-peuple, irrité et excité contre mot par la pre-se et par quelques piòtistes, a pretendu prouver par un charivari furieux, et par d'autres excès. que j'avais trahi la foi et la ville. Ces manœuvres se repétèrent pendant deux soire-s et de telle manière, que non-seulement la police, mais le gouvernement a été force de prendre des me-ures sérieuses de répre-sion. Pen dant que ces monvements avaient lieu, je me trouvais in bona pace, à Inspruck, ce qui atteste que ces attaques étaient dirigées uniquement contre ma femme et mes enfans. Au lieu le me faire des reproches, ma femme me parlait de tous ces désordres avec la plus parlaite tranquillité et même avec une sérénité imperturbable. Voila pourquoi j'ai raison de me rejouir ; je vois la grave divine opérer déjà dans l'à ne de ma femme, et j'espère qu'elle schèvera ce qui est déjà commencé.

"Cédant aux conseils de ma semme et de mon srère, je m'arrêtai pendant les premiers jours dans l'abhaye de Reinau; de là j'ai publié ma déciaration aux h bitans de notre ville. Quelques jours après j'y suis arrivé et j'ai passé et repassé dans les rues, sans être ni înquiété ni insulté, ni moins

bonoré qu'auparavant.

"Com ne, suivant le langage du cardinal Micara, le jeune homme qui reçoit l'ordre de la prêtrise signe son arrêt de mort, de même celui qui retourne dans le sein de l'Eglise doit se tenir prêt à subir les tribulations .- Omnes qui pie volunt vivere in Christo Jean persecutionem patientur, dit saint Paul; mais la résignation et les prières des vrais membres de l'Eglise donnent des forces supérieurs.

> Ex corde et in Jesu Christo crucifixo.
>
> "Votre ann très sincère et très-dévoué "F. Huaren.

" Schaffnouse, ce 2 noût 1844.

M. de Saint Cheron se propose de publier très prochainement l'exposé les moufs qui on décidé la conversion de M. Hurter, exposé rédigé par le célèbre historien lui même.

-La persécution religieuse en Suède, dont en France on a heaucoup parlé, loin de s'appaiser, après la condamnation de Nillson, comme on pouvait l'espérer, d'après le calme et le silence que les journaux suédois ont obsarvé à cet égard, semble au contraire bien plus sérieux. Le clergé du rayaume, l'archevêque et les autres évêques luthériens en tête, rassemblés Jan : la capitale pour la dicte, paraissent vouloir tenter à cet effet l'ancantissement complet de la religion catholique dans tout le pays. Indignés de ce qu'on a osé (comme l'archevêque s'exprima naguére dans une brochure, et des journaux l'ont répété après lui) meure entre les maios des carboliques un catéchisme, un livre de prière, une explication des Evangiles des dimanches et fêtes en langue sué loise, qu'on ose même prêcher dans cette langue (et remarquons qu'en Suède il y a liberté de presse), il est sur le point de trasner devant les tribunaux M. le vicaire apostolique, M. L. Studach, l'homme le plus paisible, le plus tolérant qui existe. Déjà il a mis entre he mains du grand gouverneur, pour en saisir le tribunal, des chefs d'accuvations énormes, par exemple, que Mgr. ne prend pas sur sa responsabilité si un Suédois fait abjuration dons les mains d'un prêtre qui quitte le pays avant que la police ne puisse l'en chasser, ou qu'il ne dénonce pas tous les nonvertis à ces pasteurs, si interesses qu'aucune de leurs brebis ne leur 6chappe avant d'être tondue pour la dernière fois, etc. Il faut romarquer que M. le vicaire apostolique est en même tems l'au nônier de S. M. la reine, ce qui n'empêche pas que le consistoire n'ait juré sa perte et ourdi le projet de le faire chasser du royaume.

AFRIQUE.

On berit d'Egypt : "L'évêque arménien-schismatique à qui obbissent les marchands et employés de sa nation établis dans le pays, vient d'abjurer publiquement les erreurs qui le tenaient séparé du Saint Siège. On espère que son retour à l'unité en entraînera quelques autres."

quelques semaines, au sujet de l'Écriture-Sainte,a été défigurée dans le texte avous aunonce, dans un proscriptum. Le triemphe reimporte par la promière, et d'unaturée dans les intentions par la plupart des journaix protestans des jet ce rapport nous avait été fait par un des pompiers veineus. Ce n'a donc

Monsieur,-"Souvent, à Rome, et surtout dans le moment beni de Eints-Unis. Nous devons en excepter le Churchman, le journal le plus aeredité de l'Eglise Episcopatienne, qui parte de la lettre Encyclique en cer termes:

" La Circulaire du Pape pose des principes qui pour la plupart sont pratiquement reconnus par ceux qui font profession d'orthodoxie dans toutes les démoninations. Cette lettre professe un profond respect pour les Saintes Ecriture, un sincère désire de voir les Fidè es confirmés dans les doctrines des livres Saints; on y montre l'obligation de les expliquer d'une manière conforme à la tradition de l'Eglise. On y voit cette attention scrupuleuse à les conserver dans leur pureté, qui met en garde contre les traditions défaumenses et non autorisées, on y établit le droit et le devoir des pasteurs de prémunir leur troupeac contre l'altération des Ecritures par les Hérétiques. Ce sont là des principes que reconnaissent les dénominations qui font prolession d'orthodoxie; et avant de partager un jugement arbitraire contre la circulaire du l'ape, tous ces orthodoxes auraient à renoncer à leurs Credos et à leurs confessions de foi, à abreger leur prescription en faveur de la verszon autorisée des Saintes Erritures, et à renoncer à leur droit de prémunie leur traupeau contre la tecture des mauvais livres, et de les conduire dans de bons paturages.

" Nous déclarons en toute franchise que sous tous ces rapports nous approuvons la circulaire du Pape, et quo que aux yeux du Pape nous ne soyons, et nous avendions à n'être toujours que des Hérétiques et des rebelles, nous irons plus loin, et nous dirons que nous n'en nimons pas moins cette circulaire, parce qu'elle émane du successeur de Saint-Pierre, qui est le princine de l'unué dans l'Eglise catholique. Nous avons souvent exprime nos sentiments de désaprobation à l'égard des nouvelles Sociétés Bibliques de l'Association Protestante, et de livres tels que la prétendue histoire de la réforme par d'Aubigné; et certainement nous ne les en aimons pas mieux.

parce que le Pape les a condamnés.



-On lit dans l'Aurore:

Sauvages Têtes de Boule: -- Un bon prêtre (Messire Maurenult, de Sairt François du Lac) qui vient d'accomplir une mission chez les Têtes de Bouls et touché de l'extrême misère dans lesquels il les trouva plongés, s'est adressé à San Excellence le gouverneur-genéral, par l'entremise d'un ami, pour représenter à Sir Charles Metcalfe que ses malheureuses quailles avaient ressé depuis plusieurs année d'éprouver les bienfaits du gouvernement et de recevoir leurs présents accoutumes. Son Excel, ne fut pas plutot informée de cet état de choses qu'elle s'empressa de secourir ces malheureux sans protection et sans appui, selon son cour et ses sentimens de justice. Nous aimons à faire éclater cette nouvelle preuve de bienveillance et de justice, de la part de Sir Charles Metcalfe, parce que n'étant pas commandée autrement que par le sentiment du devoir, elle n'est pour cela même que plus magnifique encore. Nous puisons nos informatione dans la lettre suivante.

(Traduction.)

Bureau du Secrétaire Civil. / Département Sauvage,

13 Sept. 1844

Monsieur,- J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre du 9 ult. et de vous informer que les sauvages Têtes de Boule recevront leurs présens aussitot que pourront être faits les arrangements nécessaires à leur déligran-

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre très Ob. &c. J. M. HIGGINSON, Secrétaire Civil. J. C. BARTHE, ECR. M. P. P. &c &c &c.

-On écrit de Bécancour, S sentembre à l'Editeur de l'Aurore:

Monsieur,-Je vous supplie très respectueusement de vouloir bien publer dans votre intéressant journal le nouvel sote ci-après d'insigne bienveillance de Son Excellence le gouverneur général.

Ce fesant vous obligerez infiniment celui qui a l'honneur d'être, aven sincère respect et considération dis inguée,

Monsieur, Votre &c. &c.

CHS. Dion. Pire.

Le curé de Bécancour accuse, avec une vive reconnaissance et juste admiration, la remise à lui faite de £20, don accorde par Son Excellence la gouvernour-général à Joseph, vieillard et chef Abénaquis de Bécancour pour Paider à se pourvoir d'une habitation.

La Mouche-à-Feu (Fire-Fly).- I et est le nom d'un petit steamboat en fer qui vient d'être neheve, et qui doit traverser régulièrement du quai du marché neuf à St. Lamber, vis-à-vis cette ville. Il a commence ses voyages samedi dernier, et dimanche il a été encombré de voyageurs toute la journée. Ce petit vaiscan mesure 115 pieds de longueur, et the sculement 2 pieds d'eau. Son engen est de la force de 12 chevaux. Il est commandé par M. Robert Holmes.

Triomphe de l'industrie indigene .- On lit dans le Canadien :

N'ayant pu assister, mercredi dernier, à la lutte entre la pempe Lemoine AMERIQUE.

et la pompe l'Union de Montréal, parce qu'elle avait lieu au moment où l'un aveu.—La loure Encyclique du Pape que nous avons donnée il y a nous mettions sous presse, ce n'a été que sur le rapport d'autrui que nous

duplicata:

posée à la Banque de la Cité.

La pompe l'Union jonera contre la pompe de M. Lemoine, la même plus avantageuse, par un tube qui mesurera trois quarts de poice. La Lemoine a nominé pour juges M. Joseph Luguré, fils, et M. N. Aubin ; la et employeront un hoyau de 12 pieds de long. Cet accord est maintenant signé par les personnes sus-mentionnées.

Québ. c. 31 août 1844.

Les pompes joueront sous quinze jours de cette date.

DANIEL MCGIE. (Signé), J. WILSON.

Telles étaient les stipulations entre les parties; les quatre juges con més dans l'accord avaient choi i l'hon, maire de Quebec, pour décisier en cas de partage égal enveleux. Chaque nompe éta t manœuvice par 24 hommes, et For nous certifie que le tube de l'Union était de six à sept pieds, plus éleve que celui de la pompe Lemoine, ce qui donnait à la première un avantage d'autant. Voici maintenant, sur la manière dont la chose s'est passée, un extrait du rapport fait par le Journal de Québec, dont le rédacteur était avantageusement placé pour voir.

"Le point de mire étrit une soile tendue, le long d'une perche accolée au clocher de la cathédrale. De 5 pieds en 5 pieds, des choffres indiquatent les hauteurs sur cette toite. Le minimum de la hauteur indiquee était 120 pieds, et le maximum 150. Les personnes choisies des deux côtes pour décider du resultat de la lutte étaient placées au deuxième étage de la maison de W. Wilson, conseider de ville, et l'un des expens. En cas de division égale, S. H. le Maire devait décider. La pomp. Lemoine c'essava la première et monilla la toile jusqu'au chiffre 145, mais depassa le hant de l'indicateur qu'elle ne put atteindre à cause du cent qui le poussait en jout sens, pour aller laver la boule du clocher à une hauteur de plus de 160pieds; et nous ne craignous pas de dire que si cette pompe était mue par une compagnie aussi bien organisée, aussi bien exercée que les pompiers de 1º Union, elle -û' fait quelque chose de plus étounant encere. Vint ensuite le tour de l'Union. Le premier essai ne fut pas heureux ; le deuxième le fui plus, et le haut de la colonne alla se briser eu gerbes au chiffre 140 ; le troisième eut moins de succès que les deux autres. La victoire s'était donc rangée du cô é de M. Lemoine, puisque son antagoniste et lui avaient courn chacun leurs trois chances. Muis voulant essayer tout ce qu'il pouvait faire, le capitaine Lyman mit 32 hommes au levier de sa pomoe au lieu de 24 qu'il y avait auparavant ; et le jet atteignit une hauteur de 147 pieds environ sur la toile. Malgre cette augmentation de puissance, c'était beau. mais ce n'était pas encore la hanteur dujet de la pompe Lemoine. Aussi tons les juges ont-ils été unanimes à décemer la victoire à notre compatriote. qu'on a fait monter sur sa pompe et qu'on a promené en triomphe par lerues de la ville, glorifiant ainsi le triomphe de l'industrie indigene.

Il doit y avoir encore sous peu une autre semblable joute antre la pompe Lemoine et une autre pompe emporté tout récemment d'Angleterre, pour Québec. Cette dernière est sous les ordres du capitaine Baxter.qui : porté un defi que M. Lemoine a accepté. Il y a £50 au jeu, £25 de chaque

-Eztrait d'une lettre d'un jeune Canadien qui voyage en Europe, commaniquée au Journal de Quebec:

.......... Nous commes debarqués à Beifast en Irlande ; c'est là que nouavons vu de la misère. Les pauvres s'attachent à vous comme de véritables sangaues, pour vous arracher un pauvre sou : je vous parlerai de touenci plus au long à mon retour. Belfast, d'ailleurs, est une jobe ville trè-Delà nous nous sommes rendus à Doblin. Nous avons fair ce trajet par l'intérieur. Oh! que l'Irlande est belie? Que la culture y est poussée à un haut dégré! Rien n'est plus enchanteur que de voir e a champs irlandais? Mais si vous voyiez ces maisons, ce sont de petits trons th terre, la lumière du jour y entre par quatre vitres, les animaux legent aver leurs maîtres ; à côté de ces cabanes. Pon voit s'élever maje-mensement du milieu des arbres d'un bocage, le château d'un lord, d'un marquis, proprétaire de ces terres; une jolie petite rivière serpente autour de sa maison, un réservoir renferme des poissons pour fournir à sa table, tout enfin s'y trouve pour le bonheur de ne monsieur qui n'a pas honte de voir à quelques pas de Ini cee cabanoux dont je viens de vous parler.

pas été sans aurprise que nous avons vu quelques journaux de Montréal par un steamer, c'est à qu'il y a de l'industrile, du commerce, des manus contester la victoire où prétendre au moins, avec le Quebec Mercury, que par un steamer, c'est à qu'il y a de l'industrile, du commerce, des manus factures de toute espèce. Oh! jamus vous ne vous en formetez une idée, "De Dublin, qui est une très helle ville, je me sus rendu à Liverpool, Voici la convention qui avait été convenue entre les parties et signée en il y a là one vraie forêt de mâts de vai-scaux, je n'en ai primais vu tant reunis. Nous ne ces ames ici que que ques heures, nous primes le chemm de Il n été convenu entre Benjamin Lyman, de la compagnie de la pompe for et nous arrivântes à Birmingham à 3 heures de l'après-midt; le lende-l'Union de Montreal, d'une part, et Louis L'moine et se pompe à incend et main nous étions à Londres. Cette ville est digne sous tous les rapports d'autre part, ce dont la substance s'ensuit. La compagnie de l'Union parie d'occuper le rang qu'elle tient de métropole de l'Empire britaenque ; il est £25 et M. Lemoine sutant, sesant ensemble £50, laquelle somme sera dé- impossible de se saire une juste idée de su grandeur, de sa richesse, de so. activité, de la regelarite, de l'ensemble de ses bâtisses; je vous avoue que j'ai peine à me mettre dans l'esprit que je suis à Londres. C'est une penqu'il avan avec lui à Montréal ; chacune jetant son cau de la manière la sée qui me passe. Ici j'ai vu le lit sur lequel est mont Napoléon; j'ai vu son carosse militaire ; j'ai vu une de ses chemises marquée de 8 m sang, una pompe dont le jet avendra la plus grande hauteur, mesuree depuis le hout de ses dents, ses propres habits quand il est mort, etc. Je vous intéressedu tube ju-qu'à la goute la plus étoignée, encontern l'enjeu de £50. M rai a mon reto r sur ceci. Mais j'out l'ais de vous raconter une circonstance qui fait époque dans ma vie. Savez-vous que j'ai eté voir O'Connell compagnie de l'Umon a nommé M. Daniel McGie et M. J hu Wilson ; les-dans sa prison! que je lui ai donné la main, que nous lui avons parlé et quelles quatre personnes en nommeront une cinquième. L'enjeu ainsi de qu'il nons a ré ondu en fratçais très poliment. Ly si vu aussi son fils J. hu. posé ne sera retiré que sur une traite signée par 3 au moins des 5 juges, la Le plus jeune de ses fils, me l'on appelle le peux Dan, d'est pas en prisen. Je décision d'une majorité desquels tranchera toute d'fficu té et sera définitive, lui ni doncé a main à une assemblee pour le rappel, à taquelle j'ul assisté. Les pompes seront manuavirées chacune par le même nombre d'hommes, Là, j'ni vu des prêtres venir au nom de teurs évêques, présenter des adresses au grand O'Connell et débiter des de cours p'eins de feu et d'éloquence ; j'aurais bien d'autres choses à vous dire, mais l'espace me manque.

FRANCE

-Hier, les deuze princes noirs que le commandant. Bouet avait amené : du Séabral, et qui s'étaient arrêtés à Brest, sont arrives au Havre par le Modaisien, avec M. de Kerjem, en cigne de vaisseau, qui les accompagne à P ris, où ils vont entier, les uns dans en collège, les autres à l'école de Cha'ons.

PORTUGAL

-Les dernières lettres de Lisbonne portent que le duc de Palu elia 😽 trouvait dans un état désespéré par suite de la repture d'un vaisseau du cour. PPUSSE.

Berlin, 1er. noût.-Le docteur Schwein'ein est de retour d'Endmansdorf. où il s'etant rendo pour faire une vi-is à curs Maje-rés. Il a donné les nouvelles les plus satisfaisantes de la sante du Roi. Alais il est certain que que la contosion que le Roi a reçoc à la polítice, est plus forte qu'on ne l'avait pensé d'abord. M. de Schwemiero a ordonné une apposition de sangsues. Le départ du Roi est retardé ; Sa Majesté restera jusqu'au 7 noût à Erdmansdorf.

-Le comte de Kolowrat, ministre de l'intérieur et principal confident de M. de Metternich, est parti pour Prague avec des pleins pouvoirs extrao;dinaires. Cette mission indique les craietes qu'inspirent au genvernement autrichien les troubles qui continuent en Bohone. Les conférences auxquelles le roi de Prusse doit venir prei dre pert à Vience ont pour and avis er en commun un moyen d'apaiser les troubles en Boheme et . Sile sie. GRÈCE.

Athènes, 25 juillet. - A Corinthe, le dimarque et sept citoyens out perde la vien l'occasion des élections, qui ont ete très orageuses.

A Charysius dans l'île de Négrepont en a brû'é les urnes contenant les bulletins des électeurs. Une partie de l'eglise est deveni e à cette occasion la proje des flammes. Les électeurs ont soutenu que les employés avaient changé le nom des électeurs.

On vient d'envoyer plusieurs régiments dans diverses localités, à l'effet de rétablir l'ordre et la tranquillité ; peut-être est-ce improdent de dégarnir le capitale de troupes dans un moment où nous sommes à la verile d'élection qui pourraient être orageuses.

La présence de plusieurs vaisses ux de nations étrangères dans le port de Perce tranquillise les habitans.

Dans le nombre se trouvent deux vaisseaux tures, et hier une nouvelle corvette prusienne est arrivée.

AMERIQUE.

Assussinat et émeute a Baltimare.-Il y n en dimanche huit jours, à Baltimore, un jeune homme de 16 ans a été mé, d'une horrible manière, par un homme ivre. Ce dernier, le nommé David Andrews, exerçant la rofession de boucher, se trouvait dans Bath-street entoure de gamina qui -'amusaient à le taquiner. En vain, il retourna plusieurs fois pour les effrayer, afin de se déharasser de leur poursuite, ils n'en continuèrent pas moin- à l'entourer et à entraver sa marche chancelaste. A la fin, irrité de cette obsession. David Andrews, tirant de sa poche un conteau, se précinita sur un de sex agresseurs, le jeune Brennam, et lui enfonça son couteau lans la poitrine. Un des jeunes gens, témoin du crime, ramassa alors une pierre dont il frappa Andrews à la tête, an monent où ce'ui-ci se sauvait après avoir compris la portée de son action. Andrews tomba, et on put a 'or- s'emparer de lai pour le conduire en prison. Le jeune Brennam est mort quelques heures après.

Le même dimarche où ce meurtre avoit l'en, de firemen, se battant esrenx, se servaient de pistolets et de fosi's peur volet leur querelle. Plusieurs personnes ont reçu des blussures (fort das gerenses, parmi lesquelles en mentionne un beas brisé par une balle, et un abdomen, traversé par la lécharge d'un fuel chargé avec du plemb. L'uneurs citoyens paisibles int bie aun jues dans ler rues par des manvies sagets, et on a mie le feu & une chaloupe appartenant à la Figilant Fire Company.

UN DOMESTIQUE DE M. LE MARQUIS DE LOUVOIS.

Le 4 août 1834, M. le marquis de Louvois arrivait en calèche gans les Pyrénées. Sur le siège de sa voiture était assis un jeune domestique, dont Phistoire antérieure ne tiendra pas beaucoup de place. Paul est le fils d'un marchand de bestiaux, très-peu favorisé de la fortune, et le frère de neuf autres enfans qui déciment, chacun pour leue part, les fruits chanceux du petit commerce paternel. Paul s'était, par conséquent, trouvé trop heureux d'entrer au servi ce de M. de Louvois, et cela se conçoit à merveille quand on connait son mußere.

La voiture suivait, depuis quelque tems, cette route inégale, qui domine, sur la droite la riante vallée d'Argelez, et d'où l'œl s'èg ire à plaisir, en remontant le cours des caux, à travers des massifs d'arbres touffus, parmi desquels se dressent quelquefois les ruines d'une vieille tour frodale, aussi fameuse par ses traditions que pittoresque par son aspect. An loin, quelques espaces d'un blanc lisse et res plen fissans se détachent, cà et là, sur le fond obscur et mobile de la plus magnifique végitation, une flèche pointue perce les cimes arrondies, et vous devinez un village, presque entièrement voilé dans la richesse de ses ombrages, comme d'un rideau de verdure,

Amsi s'acheminait, sous le fouet retentissant du postillon, la calèche de M. le marquis de Louvois, quand elle dépassait, pour la dernière fois, un bon vivillard à cheval qui semblait s'efforcer de l'accompagner, et dont l'ém dation, hors de propos, inquiétait sans donte la sensibilité de notre noble voyageur. Enfin, c'en était fait, ni Phonume ni sa monture n'avait reparu des lors jusqu'au relai de Pier efitte; et M. de Louvois, délivré du souci de cette lutte inégale, c'empressa de demander les chevaux. Les chevaux manquent rarement au relu de Pierrefitte, mais la route y manque souvent. quand les caux du gave des Canterets, grossies par un violent orage débordent avec fureur dans la plaine; et le 4 août 1834 étair un de ces jours là. Il fallait coucher à la poste de Pierrefitte; ce qui est une des extrémités les plus facheuses auxquelles puisse être réduit le touri te des Pyrénées, depuis les rives du Tet jusqu'à celle de Nivette. M. de Louvois se résigna et porta aussi loin que possible le re résolut à souper.

A l'extremité de la longue table où il s'était placé, on vint apporter un second convert, et un vicillard ne tarda nas à s'y asseoir après un salat modeste : c'était le cavalier présomptueux qui avait entrepris, une heure auparavant, de mettre son coursier fatigué au train d'un attelage fringant, circonstance dont l'attention de M. de Louvois avait éte frappée, comme on s'en souvient. Il jeta sur lui les yeux, et c'était un simple monvement de cariosité; il les y reports plusieurs fois, et c'était l'effet d'un mouvement d'intérêt et de sympathie. Cet homme avait une figure noble et douce; des chevenx blanes, mais fournis, ombrageaient sa icte respectable; son regardque M. de Louvois rencontrait souvent paraissait animo d'une expression peu commune, et les farmes involontaires qu'ils roulaient quelquesois trahissitent une peine intérieure qui demandait à se répandre. La conversation ne tarda pas de s'établir et d'en amener Poccasion. Je ne changerai rien à ce récit, pas même les oms propres, que je sais ajuster, comme un autre, aux convenances d'one fiction, quand Pai besoin de les inventer.

J'ai promis, en commençant une histoire authentique où l'imagination du contear ne serait pour rien, une histoire sans parure et sans déguisement, comme la nature et la société en donuent, de tems en tems, à ceux qui les cherchent; et c'est cette histoire que j'écris. Il y a peut-être quelque indiscrétion à désigner si ouvertement des personnes dont je n'ai ni reçu, ni demandé l'aveu; mais à quoi bon L'envelop er des mystères du roman dans une narration qui n'a rien d'offensant pour qui que ce soit, et qui, sous certains rapports, est honorable poor tout le monde ? Quoi qu'il en puisse être, et dans le cas même où l'on me condamnerait sur la forme, on m'absoudta sur l'intention. Ja n'en demande pas davantage, car ce n'est pas ici une œuvre d'écrivain, muis une causerie de la veillée, destinée à ne pas sortir d'un paut cercle de bonnes gens dans lequel j'ai renfermé mon auditoire, mes prétentions littéraires et ma réputation.

-Vous avez da vous ctonner. Monsieur, dit le vieillard, de me voir, tout à l'heure, si obstiné à vous suivre ; et cette ambition, si déplacée à mon dec, peut vous avoir donné une manvaise opinion de mon jugement.

-Non, en vérité, répondit M. de Louvois, pai seulement supposé que ma rencontre, prévue ou non, ne vous était pas tout à fait indifférente, et que vous aviez quelque communication à me faire.

I geur; mais, comment expliquer cela? Mon seul dessein était d'aturer l'attention d'un jeune domestique assis devant votre voiture, et : qui ne parait pas me reconnaître. Il n'est que trop probable, au reste, ajouta-t-il, en étouffant un sanglot en portant sa main sur ses year pour y contenir une larme, que nous nous sommes vus tous deux aujourd'hui pour la première fois. Oserais-je vous demander s'il est depuis longiems à votre service?

-Depuis deux ans, dit M. de Louvois, et je le connais depuis son

enfance : je l'ai recu de sa famille.

-De sa famille l'répéta le vieillard.

A ce mot, il éleva ses yeux au ciel, et ses larmes s'échappèrent en abondance.

-Parlez l parlez ! s'écria M. de Louvois ; je ne comprends rien ncore à ce mystère; mais l'ai besoin de vous entendre et un désir profond de vous consoler; j'y parviendrai peut-être.

-Un soupir qui exprimait le donte, une inclination de tête qui ex-

rimait la reconnaissance, furent d'abord sa seule réponse.

-- Vous le permettez donc? reprit-il enfin, et il ne me reste qu'à vous demander grâce pour ce qui pourra, dans mes paroles, révolter votre esprit et votre raison. Le trouble où m'ont jeté mes impressions d'autourd'hui ne me laisse pas la force de décider moi-même entre ce qu'il faut croire et ce qu'il faut nier.

-Je m'appelle Despin, je suis maire de la petite ville de Caujac, où M. le confie de Marcellus a un château. Détais, il y a quatre mois tout an plus, aussi heureux qu'on peut l'être sur la terre. Nous vions trois cent mille francs de fortune, ma femme et moi, c'est à dire, beaucoup plus qu'il u'en fant pour vivre dans une douce aisance, et pour faire un peu de bien autour de soi, quand on a des goûts simples et qu'on vit sans ambition. Toute la nôtre était de laisser, ivec un nom honnête, l'agréable indépendance dont nous avions joui à un fils unique âgé de 22 ans, qui récompensait nos soins par les neilleures qualités et la plus tendre affection. La mort nous l'a enlevé; là finit notre bonheur. Nous avious vé qu trop longtems le

Ici de nouvelles larmes interrompirent M. Despin. Après un mo-

ment de silence, il continua:

-Une pierre, surmontée d'une croix; voilà tout ce qui nous rescourage de sa position. Mulgré la mauvaise apparence des mets, il te de bit! Par mon inconsolable douleur, Monsieur, vous pouvez juger de celle d'une mère. Souvent, pendant les courts momens de sommeil que le ciel accordait à mes yeux fatignés, ma vieille femme se dérob it de mon lit pour aller pleurer au cunetière sur la tombe de son fils. D'irmèrement, par une muit froide et humide, je m'aperque de son absence, et je me relevai pour la chercher, ou plutor pour la trouver, car je savais bien où elle etait.

Cependant, elte ne répondit point à ma voix, et f'arrivai jusqu'à la place où avait été crousée la fosse, avant de l'apercevoir. Elle v était conchée, immobile et sans connaissance. Je crus un moment, hél is ! qu'elle était morte aussi. Le mouvement de mon départ avait réveillé quelques domestiques qui me suivaient de loin. Les uns la rapportèrent à la maison, un autre me soutint pour y revenir, Je n'avais pas encore tout perdu; elle était rendue à la vio. On nous

La physionomie de ma femme était extrêmement animée. Sea veux brillaient d'une manière étrange, que je n'y avais pas remarquée jusque-là.

-Notre fils n'est peut-être pas mort, dit-elle en me pressant la

main ; peut-être sa fosse est vide.

Ce langage me remplit d'une nouvelle inquiétude; cer je eraignis

que le désespoir n'eût altéré sa raison,

-Ecoute, continua-t-elle du ton de voix assaré d'une personne qui veut qu'on la croie, tu connais ma dévotion à la sainte Vierge, et combien j'ai toujours redouté de l'ossenser. Eh bien! j'ai osé compter sur sa protection dans le malheur qui nous accable, et tout annonce que ses divines bontés ont répondu à mon espérance. Je l'ai dějá voc deux fois.

Grand Dien! m'écriai-je, que penses-tu donc avoir vn ?

-Elle-même, reprit-elle avec calme, et c'est l'éclat dont elle est entourée qui m'avait privée de mes seus quand tu m'as retrouvée tout-à-heure au cimetière : mais ses paroles sont aussi présentes à mon oreille que si je les entendais à l'instant.

"Tu m'as price, m'a-t-elle dit je viens à coux qui m'ont prie dans la sincérité de leur cœur. Envoie ton mari vers la montagne, il

y verra Penfant que vous avez perdu." -Qu'anriez-vous fait à ma place, Monsieur?

J'hésitai cependant, car la fréquentation des gens éclairés et l'habitude de la lecture m'avaient guéri des préjugés du peuple. Est-ce là un grand bonheur? Il le faut bien, poisque les philosophes sont -Il le faut bien, si vous m'y autorisez, réplique le vieux voya- si impatiene de le faire goûter à tout le monde. Mais l'apparition se

ces. Je connaissais dans ma femme une simplicité de cœur et une austérité de conscience qui la rendaient incapable du mensonge ; aucune autre illusion n'obscurcissait son intelligence, car, à ma grande satisfaction, son désespoir, calmé par une promesse venue du ciel. laissait reprendre de jour en jour à ses esprits la sérénité qu'ils avaient perdue pendant trois mois. Son bon sens naturel s'était fortifié depuis qu'elle avait foi à cette révélation étrange dans laquelle vous ne voyez sans doute qu'une folie. Que vous dirai-je? Prestige ou vérité, il y avait du moins dans son rêve un sujet de consolation que ne pouvait lui fournir la vaine sagesse des hommes, et je me hâtar de souscrire à ses espérances avec plus de confiance dans le pouvoir du tems, qui guerit tontes les douleurs, que dans l'accomplissement du miracle : l'avais besoin d'un miracle aussi, et quel homme n'a pas cu besoin d'un miracle pour se réconcilier avec la vie! mais je n'y comptais pas. Je partis toutefois quand le terme annoncé dans la sainte apparition fut venu, et je quittai ma pauvre femme, en lui témoignant une sécurité qui n'avait point quitté mon ame. Dès ce moment, je n'ai cessé d'errer inutilement dans la montagne, comme je m'y étais attendu, et je devais partir demain, porter la mort peutêtre, à la plus malheureuse des mères, quand ce matin...

-Eh bien! monsieur Despin, ce matin?...

-Quand ce matin j'ai vu mon fils assis sur le siège de votre voiture; mais il ne m'a pas reconnu.

-Paul, votre fils, dites-vous !

-C'est bien le nom de mon fils, c'est bien mon fils aussi, mais il ne m'a pas reconnu. C'est mon fils, quoiqu'il ne me reconnuisse pas, et j'en ignore la raison. Je l'ai vu pendant toute ma route. Je viens de le revoir et de lui parler quelque tems dans la cour de l'auberge. C'est mon fils. Je me suis informé de son âge. Il a exactement l'age de mon fils. Il a ses traits. Il a le son de sa voix. Il a son accent. Mon fils a un signe à la joue. Il a un signe à la joue. S'il arrivait à Caujac, tout le monde le reconnaîtrait. Je le reconnais si bien, moi, qui ne peux pas me tremper, moi, qui suis son père! mais il ne me reconnaît point.

Les larmes de M. Despin recommencèrent à couler, et il resta plongé dans un morne silence, les bras accoudés, et la tête appuyée sur les mains.

Suite et fin au prochain numéro.

DECES.

En cette ville, le 14 du courant, après une longue et douloureuse maladie de 14 mois, soufferte avec beaucoup de patience et de résignation, François Marie Chevalier de Lorimier, écuyer, âgé de 70 ans.

M. de Lorimier occupait le grade de Major dans la Milice incorporée, et avait servi en qualité de Capitaine dans le Département son age, pendant la dernière guerre américaine. Comme tel il avait assisté à sept engagemens différents contre l'ennemi, et avait fait preuve de bravoure et de courage à chacune de ces occasions.

A Yamachiche, le 1er. du courant, à l'âge de 73 ans, à 'a suite d'une maladie de neuf mois, supportée avec une patience tout-à-fait chrétienne dame Marie-Françoise Rivard-Dufrène, épouse de Charles Caron, écuyer ; elle vit approcher la mort avec le calme et la rès gantion du juste. Le pauvie et l'orpheim perdent en elle un appui et un soutien bien chers, et l'exemple de ses vertus a imprimé dans les cours des traces qui ne s'efficeront de sitôt et qui lui valent le plus honorable monument. Elle était mère de M. Thomas Caron, le digne curé de St. Martin. dans l'He Jesus, et mère aussi de la révérende sœur St.-Charles, Ussuline aux Trois-Rivières. Ses funérailles ont cu lieu le 4, dans l'église paroissiale, où un service funébre fut célébré par M. Lestançois, prêtre desservant la paroisse, en présence d'un concours nombreux de parens et d'amis du lieu et des paroisses circonsvoisines. Elle laisse en mourant un époux inconsulable, et une famille qui en res-entiront longtemps la perte-

AVIS A MM. LES CURÉS.

UN JEUNE HOMME MARIÉ donne avis à MM, les Curés et aux commissaires des Ecoles, qu'il désire se placer à la campagne, s'il peut trouver une situation comme Instituteur. Il peut enseigner le français et l'anglais, à lire le lutin, etc. Il a des certificats de capacité.

On peut s'adresser, franc de port, à X. Y. Z., au soin de l'éditeur de ce

pournal.

Montréal, 10 septembre 1844.

TOUTES PERSONNES qui doivent à la succession de feu MESSIRE J. E. Morisser, en son vivant, cure de St. Jean l'Evangéliste, et ceux qui ont des RECLAMATIONS à faire, sont priées de se présenter sans délais à St. Jean l'Evangéliste en l'étude de P. P. DEMARAY notaire, qui est chargé de régler les affaires de la succession.

11 Septembre, 1844.

renouvela plusieurs fois, au même lieu, avec les mêmes circonstan-| TOUTES personnes qui doivent à feu M. J. Z. CARON vicaure-général, enne de St. Clément et celles qui ont quelque balance à faire sont prices de se présenter tous les MERCREDI et JEUDI prochain et suivants de chaque semaine à l'exécuteur du testament J. O. Archambault à St. Tin othès. ou chez M. Ls. HAINAULT, N. P.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LAMOTHE. Rue Ste. Thérèse, vis-d-vis l'imprimerie de MM. J. STARKE et Cie.

MANUEL OU REGLEMENT DE LA SOCIETE DE TEMPERANCE.

DEDIE A LA JENESSE CASADIENNE PAR M. CHINIQUY, PRÈTRE, CURÉ DE RAMOURABEA. LES PERSONNES qui désireraient se procurer le peut ouvrage si-desses, pour ont s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix: un schelling; dix schellings la douzaine.

N. B .- Cette réduction dans le prix de cet ouvrage est telle que ocux qui ont au fait des dépenses qu'occasionne l'impression d'un livre aussi volumineux, comprendront facilement qu'il n'y a que le désir de le répandre dans toutes les classes qui ont pu y donner lieu. On espère donc trouver une compensation dans l'empressement de chacun à en faire l'acquisition.

AGENCE A NEW-YORK, Pour Ornements et Objets d'Eglise, AUSSI

Pour marchanuists de tous genres.

AUX MESSIEURS DU CLERGE.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergh, le Sous-igne (d'après les rapports qu'il vient d'etablir avec les principaux fabriquans de Lyon) n'a pas eru mieux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant. A.M.J.C. ROBILLARD. (Lyon, 13

LYON, 12 DECEMBRE 1843. New-York. "Nous sommes certains que les MM. du Glerge des Etats-Unis et du Canada, tronveront de grands avantages à vous ordres. Ils auront d'abord la facilité de CHOISIR SUR ECHANTILLONS confier le

et même a faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

"Comme nous fabriquons exprés (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandises seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

"Sous le capport des prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puisque nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tandisque vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique."

Afin d'offrir en assortiment et en prix tous les avantages des marchés de Faris et de Lyon, le sous-igné vient de recevoir des principaux fabricants, les ÉCHANTILLONS LES PLUS RICHES de Chasubles, Dalmatiques et Chapes : Draps d'or et d'argent ; Satins et Soies façonnée dans toutes leure variétés; aussi les échantillons de plus de 300 différents genres de Clande, Dentelles, Franges en or, argent, soie, coton et fil-

Les ordres qu'on voudra bien lui remettre et accompagner des explications les plus détaillées (pour éviter la moindre erreur), seront de suite expédiés aux sabricants et exécutés (sous un délai de 60 jour au plus) d'une manière à mériter l'honnoable clientelle du clergé par le bon goût, la fraicheur et rurtout le prix des objets.

Chaque ornement pourra êtra importé, tout fait, ou au complet de l'eloffe valons nécessuires à su confection dans ce pays.

On s'attachera aussi aux genres les plus nouveaux dans l'exécution d'ordres pour Ostensoirs, Ciboires et autres objets en métal.

On pourra si on le préfère, s'adresser à quelque membre du clergé de New-York, pour faire un choix d'ornemens d'après les échantillons ci-dessus, on remettre au soussigné des directions qu'il saivra toujours avec la plus grande attention.

J. C. ROBILLARD,

Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New York.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les Malanges se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendecdi Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de quatre plastrie pour l'année, et cinq piastres par la poste. On ne reçoit point d'abearement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent resser de couserire au Journal, doivent endonner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et mez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. Six lignes et au-dessous, Ire-insertion, Bd. Chaque insertion subsequente, Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, Ιđ. Chaque insertion subséquente, Au-dessus de dix lignes, tre. insertion par ligne, Chaque insertion subsequente,

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PTKE. PUBLIC PAR J. B. DUPUY. l'TRE. IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.